

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°241/2022

A l'Imprimerie SODIPROC

Après avoir reçu le contrat du marché relatif n°004/MTC/2017, conclu avec le Ministère des Transports et Communications, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent six mille huit cent nonante six, cinquante-cinq centimes (USD 206.896,55) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 08/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i